

Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication - CONTRIBUTION AU GRAND DÉBAT NATIONAL -

Dans le cadre du Grand Débat National organisé par le Président de la République, la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication (FIEEC) souhaiterait apporter sa contribution en émettant des propositions concrètes et constructives sur ses sujets d'expertises tels que :

- Le développement d'une économie numérique inclusive qui réponde aux besoins de chaque citoyen sur tout le territoire ;
- L'accélération de la transition énergétique dans des secteurs clés (bâtiments, mobilités...) permettant aux innovations de trouver leur expression sur les différents marchés et de répondre aux nouveaux usages ;
- La mise en place d'un nouveau modèle de production et de consommation empreint de circularité qui s'adresse à toute notre société.

Notre Fédération rassemble 29 organisations professionnelles des industries de l'électricité, de l'électronique et de la communication, dont 22 adhérents et 7 membres associés. Ensemble, les membres de la FIEEC représentent 3 000 entreprises qui emploient 420 000 salariés et réalisent 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur le territoire national, dont 46% à l'export. Forte du soutien des organisations professionnelles qui la composent, la FIEEC œuvre à la valorisation des industries électro technologiques qui développent les solutions, produits et services apportant des réponses pertinentes aux marchés d'avenir liés à la mobilité, au bâtiment, au vieillissement de la population, ou encore aux objets connectés. A la fois structurantes et transformatives, elles irriguent la dynamique industrielle française et constituent l'un des moteurs du progrès sociétal et économique, au service de l'emploi, des marchés du futur, et de la croissance. La FIEEC est membre de l'association européenne Orgalim, de France Industrie, du Medef, de la CPME et de l'UIMM.

1. VERS UNE ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE TOUS

Les solutions et technologies numériques sont à même de répondre aux grands défis sociétaux : renforcement de la **sécurité des biens et des personnes**, multiplication de l'offre de **services de santé sur tout le territoire**, réponse au **vieillessement de la population**, facilitation de **l'accès à la culture pour tous** ou encore développement de **nouvelles mobilités** moins énergivores et de nouveaux usages multimodaux. C'est pourquoi, il apparaît primordial de veiller à la mise en œuvre d'un *corpus* de politiques publiques ambitieux sur ce sujet.

➤ Accélérer l'installation d'infrastructures numériques sur tout le territoire

Afin de fournir à chaque citoyen un service numérique capable de répondre à ses besoins et dans le but d'arriver à la disparition définitive de la **fracture technologique** qui subsiste encore en France entre métropoles, espaces ruraux et zones périurbaines ; il est fondamental d'accompagner le déploiement de **réseaux très haut débit fixes (notamment Fibre optique) et mobiles** sur tout le territoire et de faire ainsi du **financement de ces installations et de la mobilisation des emplois, formations et compétences nécessaires** une **priorité stratégique** du quinquennat.

- Assurer l'attractivité de la France pour l'installation de Data Centers

Il est aujourd'hui essentiel que la France s'inscrive comme une économie leader en matière de gestion et utilisation des Data. Pour cela, il est nécessaire que la France soit reconnue comme un **terrain favorable** à l'installation *Data centers* tant au regard du **savoir-faire de la main d'œuvre dont elle dispose**, des **entreprises d'excellence** qui composent son tissu industriel ainsi que du **régime réglementaire efficient** en vigueur sur son territoire.

- Favoriser le développement de la 5G en France

Alors que la 5G s'impose un peu partout dans le monde, il est essentiel pour la France de ne **pas laisser passer cette opportunité de souveraineté numérique**. En France, nous devons nous efforcer de construire un tissu industriel qui disposera de toutes les capacités pour être leader sur le marché de la 5G qui représentera, d'ici 2025, 600 Milliards de Dollars. C'est pourquoi, la feuille de route nationale sur la 5G présentée par le Gouvernement et l'ARCEP en juillet 2018 doit impérativement être **mise en œuvre dans les délais prévus et de manière ambitieuse**.

- Déployer massivement la Fibre optique

Le Plan France THD, mobilisant plus de 20 Mds d'euros, prévoit le **très haut débit pour tous** en 2022, dont 80% de la population couverte en fibre optique. C'est un enjeu fondamental que la filière réunie au sein d'Objectif fibre relève en définissant les bonnes pratiques pour favoriser les déploiements et en développant avec les

pouvoirs publics des actions majeures pour répondre aux besoins de **22 000 emplois** qui seront mobilisables en 2021.

➤ Faire de la cybersécurité un enjeu central

En France, dans le domaine de la confiance numérique et de la cybersécurité, nous disposons d'un tissu d'entreprises dotées de compétences larges composé à la fois de grands groupes et de PME. Cet ensemble permet à notre pays de faire partie des leaders mondiaux. Afin de garantir les conditions d'un numérique « *safe* » et durable il nous apparaît fondamental d'accompagner ce secteur en créant des **dispositifs permettant de valoriser leurs technologies en assurant le niveau de sécurité nécessaire en fonction des usages**. En parallèle, il apparaît fondamental de mener une « *éducation au numérique* » à destination de **tous les citoyens** pour les sensibiliser et responsabiliser sur les risques potentiels liés à l'usage quotidien d'objets connectés.

2. ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU SERVICE DES CITOYENS

La transition énergétique doit permettre la **mutation de la société** vers une **économie sobre, efficace et prospère** grâce à une politique énergétique **au service de la société française**. Elle doit en conséquence répondre aux objectifs suivants : **réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer l'indépendance énergétique du pays et de chaque citoyen et réduire le déficit commercial** engendré par une importation massive d'énergies. En outre, le consommateur est bien le **premier bénéficiaire** du déploiement d'innovations énergétiquement efficaces. En effet, c'est uniquement à travers ces technologies qu'il pourra **reprendre la main sur sa consommation** et réaliser au quotidien **des économies visibles**, reportables immédiatement et indispensables à long terme

➤ Du consommateur au consom-acteur

La réduction des consommations énergétiques place avant tout **le rôle du consommateur** au coeur du **dispositif de gestion de l'énergie**, en lui donnant les moyens de mesurer, d'afficher et piloter ses consommations et en lui permettant d'utiliser des équipements plus performants sur le plan énergétique. Cela nécessite en amont de sensibiliser et d'éduquer chaque citoyen pour obtenir une **évolution des mentalités et des usages**. Pour arriver à cette situation de conscience et de réflexion sur sa consommation, il est nécessaire de **favoriser l'autoconsommation** et permettre un **arbitrage économique** des occupants en fonction du prix de l'énergie (autoconsommation, revente, stockage).

➤ Vers un pilotage intelligent de l'énergie

Adapter et déployer les outils indispensables au *Smart Grid*. Il convient d'améliorer les réseaux de fourniture et de distribution d'énergie par l'intégration des nouvelles technologies permettant une **meilleure gestion de la distribution d'énergie et des pertes, une gestion dynamique du réseau et l'adaptation entre production et consommation**. Dans les différents usages de l'énergie (logements, bâtiments tertiaires, industrie etc.), la généralisation d'outils d'efficacité énergétique « communicants » et « intelligents » apparaît indispensable.

➤ Faire entrer le secteur du bâtiment dans le 21^{ème} siècle

La filière du bâtiment, au cœur des mutations sociétales telles que l'urbanisation, la croissance démographique, ou encore le vieillissement de la population, doit également faire face aux différents enjeux climatiques, environnementaux et sanitaires qui lui sont associés. Pour répondre à ces priorités, **l'intégration des services numériques et intelligents** apparaît nécessaire. Aujourd'hui **plus de 3 millions** de foyers sont en **situation de précarité énergétique** ce qui, selon la définition consacrée, signifient « *qu'ils éprouvent des difficultés à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de leurs besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'habitat* ». Face à cette situation, il est fondamental que les pouvoirs publics maintiennent leur investissement pour la mise en œuvre de la « *Charte bâtiment connecté, solidaire et humain* » édictée en 2018.

➤ Vers une mobilité durable pour tous

Le secteur du transport est le **premier poste d'émission de gaz à effet de serre** et c'est aujourd'hui une question de **santé publique** que de répondre à **l'urgence climatique** et de respecter le plan pour la neutralité carbone à l'horizon 2050 en changeant nos comportements et en réinventant notre façon de nous déplacer. Cette révolution de la mobilité (développement du véhicule électrique, connecté et propre) largement soutenue par nos industries, doit également être pensée afin de permettre à chaque citoyen, sur tout le territoire, de se déplacer à un coût moindre et de façon durable.

3. ÉCONOMIE CIRCULAIRE : INDUSTRIE, CONSOMMATEUR, MARCHÉ : LA BOUCLE VERTUEUSE

L'économie circulaire vise à augmenter **l'efficacité de l'utilisation des ressources** et à **diminuer l'impact sur l'environnement** à tous les stades du cycle de vie des produits. Elle devient aujourd'hui un axe stratégique des politiques publiques autour duquel il apparaît nécessaire de mobiliser massivement **l'ensemble de la société** afin de **construire un nouveau modèle** de production et de consommation.

➤ Engagements des industriels

- Informer le consommateur

L'information environnementale doit permettre à chaque consommateur d'effectuer une comparaison entre les incidences environnementales des produits d'une même catégorie afin de garantir un choix conscient et éclairé lors de l'acte d'achat. A ce titre, la responsabilité de chaque industriel porte sur la **communication d'informations fiables, pertinentes et compréhensibles** sur ses produits. Pour remplir ces 3 objectifs et dans le but d'éviter l'écueil du surplus d'information qui irait totalement à l'encontre de l'objectif initial, il est indispensable d'opérer -en amont de toute obligation légale- un **travail de sélection** des informations essentielles. Une appréciation qui ne peut se faire qu'à l'issue d'une concertation entre les acteurs obligés et les pouvoirs publics.

- Accompagner ses démarches de réparation

La **réparation** participe à l'économie circulaire en permettant au consommateur de prolonger la **durée d'usage** de son équipement. Pour répondre à cette demande, nos entreprises ont fait de la **qualité et de l'accessibilité** de leur service de réparation un enjeu majeur. Pour stimuler la réparation des équipements notamment électriques et électroniques grand public il apparaît indispensable d'appliquer une **fiscalité réduite à ce secteur** et de lui garantir un financement public. De la même façon, des leviers fiscaux pourraient être mis en place afin d'accompagner la compétitivité de l'activité de réparation **des équipements professionnels**.

- Garantir une bonne gestion de ses déchets (Electriques et Electroniques)

Les entreprises du secteur contribuent à quatre filières à Responsabilité Élargie des Producteurs. La REP, conçue comme une **responsabilité individuelle d'entreprise**, est un **outil efficace et pertinent** pour la **gestion de la fin de vie des produits**. Alors même que cette activité fait intervenir une multiplicité d'acteurs, le fait de **garder le producteur au centre du dispositif** le rend **directement responsable de sa production et de son impact en matière de déchets**. C'est pourquoi il est aujourd'hui fondamental de ne pas déconnecter le fabricant de la gestion de la fin de vie de ses produits en modifiant la gouvernance des REP ou en faisant de ces organismes des structures globales de financement de l'économie circulaire.

➤ Responsabilisation des consommateurs

En parallèle de ce travail propre aux entreprises, il est fondamental que les pouvoirs publics favorisent l'éducation, la sensibilisation et la **responsabilisation du consommateur** sur ces mêmes notions pour passer d'une dynamique de **consommateur à celle d'acteur de sa consommation**. Ainsi, il est essentiel que chaque citoyen se **saisisse de l'information** qui lui est proposée pour arbitrer ses achats au quotidien, mais également qu'il s'efforce de respecter les **bonnes pratiques d'utilisation de ses produits** afin d'augmenter leur longévité. En parallèle, le consommateur devrait envisager plus facilement la **réparation de ses produits comme une possibilité avant d'opter pour un remplacement définitif de son produit (que celui-ci soit encore sous garantie ou non)**. Enfin, il est important que l'État maintienne ses investissements dans des **campagnes de communication et de sensibilisation** sur la pratique du tri et du recyclage des déchets à destination de chaque citoyen. Ainsi, ce n'est qu'au prix d'une combinaison des actions de chacun des acteurs que l'économie circulaire pourra devenir une réalité.

➤ Un marché responsable

L'augmentation de la part des ventes par internet modifie sensiblement la structure des marchés et les modalités d'exercice de la concurrence, avec notamment l'avènement des places de marché qui contribuent à une accélération de la circulation des produits entre pays. Dans ce contexte, un grand nombre de vendeurs sur ces places de marché ne respectent pas leurs obligations et notamment celles relatives à la déclaration de mise sur le marché, devenant ainsi « *free riders* ». Ces pratiques entraînent des distorsions de concurrence entre les acteurs d'un même marché et nuisent par ailleurs à **la bonne information et à la sécurité du consommateur**. Face à ce phénomène, il est aujourd'hui **capital pour notre économie** de réglementer ces cyberespaces.

4. GRAND DEBAT NATIONAL : LES ÉCUEILS A EVITER

- Écueil N° 1 : « faire une pause face aux questionnements sur l'impôt énergétique »

Comme chaque citoyen, soucieux des générations à venir, les industriels sont convaincus de la nécessité de réduire l'empreinte carbone de la France, de l'Europe et celle des grands pays émetteurs. Mais la question cruciale porte sur le comment. Comment articuler les politiques publiques et la question de l'imposition énergétique pour que chacun participe activement à cette transition sans la subir ? S'il est évident que doivent émerger du grand débat national des solutions novatrices en matière de méthodologie de mise en œuvre des politiques publiques, de pédagogie des réformes et d'acceptabilité des projets par les citoyens, la réponse qui consisterait à dire que « faire une pause » dans l'implémentation de plans d'actions ambitieux permettra de solutionner les interrogations et blocages ne nous paraît pas aller dans le sens de l'intérêt collectif. Les industries françaises possèdent le savoir-faire, l'exigence et l'ambition de mener à bien les changements de paradigme en cours et de relever les défis qui les accompagnent. Les citoyens, eux aussi, sont demandeurs d'un changement puissant et révélateur. C'est pourquoi, Il apparaît indispensable qu'au quotidien, en période calme comme en période troublée et face à l'urgence climatique et énergétique, les pouvoirs publics encouragent, soutiennent et se présentent comme un partenaire indéfectible des entreprises dans leurs innovations.

- Écueil N° 2 : faire du grand débat national une entreprise ex nihilo et isoler la France dans ses politiques

Les conclusions qui seront tirées de l'organisation de ce grand débat avec pour vocation d'être intégrées dans les politiques publiques à venir ne doivent pas se concevoir sans prise en compte d'une économie européenne et mondialisée. Ainsi, parmi certaines propositions notamment dans le domaine de la mise en place d'une économie circulaire (volonté d'augmentation de la garantie légale de conformité des produits, volonté d'initiatives propres en matière de durée de vie des produits...) il y a la tentation de concevoir un corpus de politiques publiques spécifiques à la France. Un tel corpus entraînerait une importante distorsion de concurrence en pénalisant les industries implantées sur le territoire, et *in fine* le consommateur, ce qui serait en totale opposition avec les objectifs affichés par le Gouvernement au niveau des non-surtranspositions et du développement de l'industrie à travers le pays.